

Rapport Financier 2024-2025 Au 30 septembre 2024

19 octobre 2024



Composition des états financiers

- **Fonds d'opérations**

Financement des programmes d'enseignement, de l'administration des écoles et du conseil scolaire, de l'exploitation des installations, de l'entretien et du transport

- **Fonds ciblés**

Fonds distincts octroyés par le ministère de l'Éducation et d'autres sources ayant des restrictions sur la façon dont ils peuvent être dépensés.

- **Fonds en capitaux**

Dépenses en immobilisations liées aux installations et à l'équipement (achats) qui sont financées par les subventions d'immobilisations, les fonds d'opérations et les fonds ciblés.

Rapport financier mensuel

Présentation pour le suivi des revenus et dépenses des :

- Fonds d'opérations
- Fonds ciblés

Une attention particulière est faite sur les fonds d'opérations

Le budget de comparaison est le budget préliminaire.

01. Fonds d'opérations

Revenus

- 16 014 068\$
- Suite à un changement de calendrier des versements, nous recevons plus de fonds provinciaux en début d'année qu'en fin d'année => aide à la gestion de trésorerie

Dépenses

- 16 889 125\$
- Causes juridiques : les dépenses des causes sont importantes sur les premiers mois
- Opération et Maintenance : dépenses plus faibles qu'au budget en raison des frais de l'hiver (neige) non encore engagés.

Résultat

- - 875 056\$
- Le déficit s'explique essentiellement par les frais des causes juridiques.
- Si ces frais respectent le budget prévu, un équilibre se fera au cours d'année.

02. Fonds ciblés

Fonds ciblés

- **PLOE : Les versements sont attendus en octobre**
- **Restauration : envoi du rapport pour 83.35ETP**
- **Nourrir pour l'avenir : 753k\$ reçu sur les 1066k\$**
- **Fond d'abordabilité : reste 29k\$**

=> peu de dépenses car les programmes commencent

Merci !



PLOE

- **Fonds d'opérations**

Financement des programmes d'enseignement, de l'administration des écoles et du conseil scolaire, de l'exploitation des installations, de l'entretien et du transport

- **Fonds ciblés**

Fonds distincts octroyés par le ministère de l'Éducation et d'autres sources ayant des restrictions sur la façon dont ils peuvent être dépensés.

- **Fonds en capitaux**

Dépenses en immobilisations liées aux installations et à l'équipement (achats) qui sont financées par les subventions d'immobilisations, les fonds d'opérations et les fonds ciblés.